

A11 GRAMMATICA (uitbreiding) : Accord du participe passé

1. Le participe passé conjugué sans auxiliaire s'accorde comme un adjectif qualificatif :

La bouche ouverte (open mond)
des portes fermées (gesloten deuren)
une théorie dépassée (een verouderde theorie)

2. Le participe passé conjugué avec être s'accorde, en genre et en nombre, avec le sujet :

Deux passagers sont descendus du bus pour prodiguer des soins de premiers secours. / Sur la base de 80 pour cent des bulletins dépouillés, le candidat du Front Populaire est arrivé en tête avec 40 pour cent des voix. / Trois soldats Libyens d'une force militaire basée à Tripoli ont été tués lors d'affrontements avec des contrebandiers. / Ces travaux doivent être refaits, les planches joignent mal.

3. Le participe passé conjugué avec avoir s'accorde avec le COD si celui-ci précède le verbe :

Combien de robes as-tu achetées ? / Quelle bonne émission que j'ai vue ! / Ses enfants, je ne les ai jamais connus. / Je n'y comprends plus rien; vous m'avez complètement embrouillée avec vos explications. / L'appli qu'il a téléchargée sur son smartphone ... / Un flic m'a gueulé dessus en pointant du doigt les mégots que j'avais jetés au sol. / ...

4. Le participe passé des verbes pronominaux. Règle pratique : accord avec le sujet, sauf si se a la fonction de COI , auquel cas on applique la règle 3 ci-dessus :

Il se sont lavés. / Il se sont lavé les mains. / Elle s'est promis de ne rien dire. / Ils se sont imaginé qu'on les trompait. / Elle s'est échappée de prison. / Ils se sont promenés côte à côte le long de la rivière. / Elle s'est persuadée qu'on lui en voulait. / Il est passé la voir sans que sa mère s'en soit aperçue. / Les prix de l'énergie se sont envolés bien en dessus des attentes. / Voilà deux mois qu'ils ne se sont plus téléphoné. / Ils se sont longuement parlé, il est clair qu'ils se plaisent. / Il ne trouve plus les lettres qu'ils se sont écrites.

5. Les participes de se rire, se plaire, se déplaire, se complaire, se rendre compte, se faire mal sont toujours invariables :

Ils se sont ri de vos menaces. / L'Europe s'est complu trop longtemps dans l'autosatisfaction. / Est-ce qu'elle s'est rendu compte que cette décision implique des investissements considérables ? / Ils se sont fait mal.

6. Les participes passés suivis d'un infinitif

→ Règle pratique : Si le pronom qui précède le participe passé est le **SUJET** de l'infinitif, on fait l'accord entre le participe passé et le pronom :

Les arbres, je les ai vu planter. / Les arbres, je les ai vus fleurir. / La directrice, je l'ai entendue parler. /

→ Si les participes passés **laissé** et **fait** sont suivis d'un infinitif, on doit les laisser invariables:

Les personnes que j'ai fait entrer... / Les prisonniers qu'il a laissé échapper... / Les collaborateurs qu'il a fait exécuter...

7. Les adverbes / adjectifs ci-joint, ci-inclus, ci-annexé. Règles pratiques:

→ Les adjectifs **ci-joint...** sont invariables quand ils sont placés en tête de phrase ou quand ils sont placés directement devant un nom (sans article).

→ Quand ces adjectifs se trouvent derrière le nom, ils s'accordent avec ce nom.

→ Quand ces adjectifs sont placés devant un nom et que ce nom est précédé par un article (ou un possessif, un numéral,...), on est libre de faire l'accord ou non.

Veuillez payer les factures ci-incluses. / Vous trouverez ci-joint (OF: ci-jointes) les factures à payer. / Ci-inclus, vous trouverez les factures à payer. / Tenez compte des documents ci-joints. / Je vous adresse ci-joint (OF: ci-jointes) les photocopies que vous avez demandées. / Ci-inclus la liste de nos offres d'emploi. /